

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 01 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 25 mars 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elyane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie
- Mme LACHAMP Patricia donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mr MARQUET Gilles donne pouvoir à Mme GRANET Elyane
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à Mr PEYNON Daniel
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme ROCHE Sylvie donne pouvoir à Mme MORAND Catherine

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mr René BROUSSE

VOTE: En exercice : 35 Présents : 27 Représentés : 7 Votants : 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : budgets primitifs 2025 - affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget annexe du pôle commercial Crevant-Laveine

BUDGETS PRIMITIFS 2025**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE COMMERCIAL CREVANT-LAVEINE**

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 présenté le 01 avril 2025 et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité** l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice 2024	+ 1 972,83 €
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	- 2 009,58 €
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultats à affecter	
= A + B (hors restes à réaliser)	- 36,75 €
D Solde d'exécution d'investissement exercice 2024 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	- 18 419,14 €
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement exercice 2024	
Besoin de financement	0 €
Excédent de financement	
Besoin/excédent de financement F = D + E	- 18 419,14 €
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068	
G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	
(2) (Si C > F, H = C - G)	
DÉFICIT REPORT D 002	36,75 €

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

